

Arras, une bombe à retardement parmi d'autres

Article rédigé par *Liberté politique*, le 17 octobre 2023

L'assassinat d'un professeur dans un lycée Arras dans le Pas-de-Calais par un tchéchène de 20 ans est la conclusion logique de plusieurs décennies incontrôlées d'immigration extra-européenne. En admettant que des populations ne partageant rien avec nous s'installent en France, le personnel politique français a préparé les conditions de l'actuel chaos.

L'opération « Déluge d'Al-Aqsa » aura peut-être été un déclencheur mais le mal est plus profond. Vendredi, un professeur de français d'un lycée d'Arras a été tué au couteau. Deux personnes ont été blessées et un enseignant s'est courageusement interposé dans ce qui ressemble à la mort du professeur Samuel Paty en 2020.

Immigration : la monnaie de la pièce

L'arrivée massive de populations étrangères en France se paye aujourd'hui. Le moindre événement impliquant le pays de ces populations où une cause leur étant chère menace d'avoir des répercussions chez nous. Il convient au peuple autochtone de culture chrétienne de s'adapter à ceux qu'il a accueilli à bras ouverts. Difficile face à un tel crime de ne pas penser au déplacement du pape à Marseille. Dans quelle mesure la hiérarchie catholique est-elle responsable ? S'il ne s'agit pas de chercher des coupables à tout prix, il convient de s'interroger sur la « chaîne de responsabilité ». De ce côté, la place des politiques de tous bords doit être pointé du doigt.

En effet, il y a ceux qui sont directement coupables. Les communistes et mélenchonistes avaient ainsi demandé en 2014 que celui qui deviendra l'assassin du professeur d'Arras reste en France. La gauche et la droite parlementaire qui se partagent le pouvoir politique depuis plus d'un demi-siècle sont aussi au banc des accusés. Enfin, dans une moindre mesure, ceux qui avaient prévenu ne sont pas dispensés de tout reproche même si leur constat était le bon. Par leurs excès et leur manque de compétence, ils ont été incapables d'arriver au pouvoir et ont parfois discrédité un discours légitime.

Minute de silence, un symbole d'incurie

Le « dispositif » qui suit l'attaque au couteau est le même qu'à chaque événement de ce type : minute de silence, annonces impliquant davantage de moyens de surveillance, discours de fermeté et alerte contre d'hypothétiques « amalgames ». La minute de silence est un moment de « communion laïque » qui est censé solenniser un moment grave. Cette « pratique » est devenue un symbole de l'incapacité à faire de la politique. Elle est par ailleurs utilisée pour des événements très divers qui participent d'une dangereuse confusion. L'Assemblée nationale a ainsi observé une minute de silence la semaine dernière pour l'attaque du Hamas en Israël, il y a quelques mois pour la mort du jeune Nahel au début de l'été 2023 et aujourd'hui pour la mort d'un professeur. Des « événements » très différents pour lesquels la même méthode d'hommage est utilisée

participant d'une confusion dangereuse. Par ailleurs, la jeune Lola, une française de 12 ans, massacrée il y a un an par une algérienne n'avait pas eu « droit » à un hommage dans l'hémicycle.

A la confusion s'ajoute l'incurie. Ce type d'affaires profite à un renforcement des moyens de surveillance pour l'Etat sans pour autant produire de résultats. Le ministre de l'Intérieur a ainsi déclaré vendredi qu'il n'y avait « pas eu de faille des services de renseignement ». Les attaques ne sont pas nécessairement prévues de longue date et ne s'inscrivent pas forcément dans une logique verticale avec des organisations terroristes. Elles sont parfois imprévisibles et la présence en masse d'éléments étrangers rend la menace permanente. L'expulsion des individus étrangers au profil dangereux ne résoudra par ailleurs pas le problème puisque la majorité des personnes comptabilisées comme dangereuses sont de nationalité française.

Olivier Frèrejacques

Délégué général de Liberté Politique